

C'est grâce à sa rage de réussir que Maître John a ouvert son atelier de confection



Maître John à l'œuvre. Photo: Paul KIESSE

Couturier Congolais exilé en Suisse depuis huit ans, Jean Ndabi – Maître John – pour les intimes, a réalisé son rêve d'enfance: ouvrir sa maison de couture. Toujours souriant et de bonne humeur, Jean Ndabi affectionne la coupe et la couture depuis sa tendre enfance. Ce Congolais de 34 ans, père d'une fillette d'un mois, a contracté la poliomyélite à l'âge de 7 ans. Mais cela n'a nullement ébranlé sa détermination à devenir couturier.

A Kinshasa, la capitale du Congo, il passe trois ans dans une école de coupe et de couture, puis deux ans d'apprentissage dans un atelier. Lorsqu'il débarque en 2004 en Suisse, il est envoyé dans le canton de Neuchâtel, d'abord au centre d'accueil des Cernets, aux Verrières, et puis au centre d'accueil de Couvet.

Requérant d'asile, il cherche des petits boulots mais n'en trouve pas. « Beaucoup d'entreprises s'intéressaient à moi, mais à cause de ma mobilité réduite, elles étaient découragées. Mon handicap physique a été un sérieux frein pour trouver du travail », confesse-t-il.

« Ma clientèle est composée de gens de toutes nationalités »

Dans le centre d'accueil où il logeait, il y avait une salle de couture. Il décide alors de perfectionner son savoir-faire pour ne plus attendre un hypothétique emploi. Mais il lui faudra de la patience avant de voir son art reconnu. « En Suisse, je n'ai suivi aucune formation, mais j'ai beaucoup appris, surtout le sérieux suisse », déclare-t-il.

En 2010, il obtient son permis de séjour B et co-loue un espace à la rue de l'Ecluse à Neuchâtel.



L'atelier de confection de Maître John à Peseux. Photo: Paul KIESSE

Rapidement, la clientèle afflue, mais le lieu est trop exigü et n'est pas adapté à ses ambitions. Il décide alors de voler de ses propres ailes et ouvre son atelier de confection à rue Ernest-Rouley 7, à Peseux. « Ma clientèle est composée de gens de toutes nationalités. Mais ici, à Peseux, ce sont davantage les Suisses qui viennent par rapport aux Africains », nous confie Me John, fier de ne pas dépendre de l'aide sociale.

« Je le voulais tellement que je l'ai réalisé »

Deux machines industrielles, une machine à ourlet, une machine de surfilage et une machine de boutonnière constituent l'équipement de la confection John Ndabi, ouverte depuis maintenant un mois et spécialisée dans la couture hommes, dames, enfants et les retouches. « Ce n'est pas facile d'ouvrir une maison de couture en Suisse, d'abord en tant qu'étranger, puis ensuite en tant que requérant d'asile sans fonds de démarrage. Mais je le voulais tellement que je l'ai réalisé », affirme-t-il.

Parlant de ses bons souvenirs, il souligne que « grâce à mon travail de couturier, les gens ont oublié mon handicap ». Avec

l'ouverture de cette confection, Me John ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il ambitionne à présent d'ouvrir un magasin d'habillement, d'organiser des défilés de mode pour présenter la mode africaine et européenne. Mais, surtout, de recruter des stagiaires; car évoluant dans un premier temps seul, il compte engager trois à quatre personnes pour l'épauler dans cette lourde tâche.

Pour Me John, son exemple doit encourager d'autres requérants d'asile à s'intégrer et à valoriser leurs savoir-faire. Il se dit reconnaissant envers les autorités suisses, qui lui ont donné l'opportunité d'exprimer son talent; et envers du Centre social protestant (CSP), qui a mené les démarches pour l'obtention de son permis de séjour.

C'est grâce à sa pugnacité et sa rage de réussir que Me John a su faire reculer les limites de son handicap en misant sur ce qu'il sait faire le mieux à faire, à savoir : la coupe et la couture. Avec sa confection, il crée des emplois, paie les impôts et contribue à la prospérité de la Suisse qui l'a accueilli les bras ouverts.

Paul KIESSE

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils